

**A l'attention des pharmaciens**

Courbevoie, le 14 avril 2011

**Objet : Mise à jour de la mise à disposition de certaines solutions et suspensions injectables**

Madame, Monsieur,

Nous connaissons depuis plusieurs mois des difficultés d'approvisionnement pour certaines solutions et suspensions injectables.

Des informations régulières vous ont été communiquées sur la mise à disposition partielle ou totale de certaines de ces spécialités.

La situation aujourd'hui a peu évolué; toutefois, nous souhaitons vous refaire un état des lieux :

- A l'hôpital

Spécialités disponibles	Spécialités non disponibles
CELESTENE, solution injectable 4mg/ml et 8mg/2ml	CELESTENE CHRONODOSE, suspension injectable
DIPROSTENE, suspension injectable	GENTALLINE, solution injectable 40mg/2ml et 160 mg/2ml
GENTALLINE, solution injectable 10mg/1ml et 80mg/2ml	NETROMICINE, solution injectable 25mg/ml, 100mg/ml et 150mg/1,5ml
NETROMICINE, solution injectable 50mg/2ml	
POLARAMINE, solution injectable 5mg/ml sous contingentement strict	

- En ville

Spécialités disponibles	Spécialités non disponibles
DIPROSTENE, suspension injectable	CELESTENE CHRONODOSE, suspension injectable
GENTALLINE, solution injectable 10mg/1ml	CELESTENE, solution injectable 4mg/ml
	CELESTENE, solution injectable 8mg/2ml
	GENTALLINE, solution injectable 40mg/2ml, 80mg/2ml et 160 mg/2ml
	NETROMICINE, solution injectable 25mg/ml, 50mg/2ml, 100mg/ml et 150mg/1,5ml
	POLARAMINE, solution injectable 5mg/ml

Cependant, dans la prise en charge de la **prévention anténatale de la maladie des membranes hyalines**, pour l'induction de la maturation fœtale ainsi que pour la **reconstitution, si nécessaire, de la trousse d'urgence** du médecin dans le cas d'un œdème de Quincke sévère ou d'un choc anaphylactique, un stock de sécurité de **CELESTENE® solution injectable 8 mg/2 ml** a été réservé à la distribution en ville.

**Dans ce cas et uniquement pour ces patients, nous vous proposons de mettre en place un dépannage. Pour cela merci de nous transmettre par fax au 01.80.46.40.41 votre demande accompagnée de la prescription et des horaires d'ouverture de votre pharmacie pour organiser la distribution.** Si votre demande est reçue avant 14h00 et justifiée nous vous ferons parvenir sous 48 heures ouvrées\* la quantité nécessaire au patient. Vous pouvez également si besoin prendre contact avec notre service d'information médicale au numéro de téléphone suivant : 01.80.46.40.40.

**\* excepté entre le 22 et 25 avril, période pendant laquelle l'établissement est fermé.**

Conscients de la gêne occasionnée, nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et vous informerons dès que possible des dates de remise à disposition normale de l'ensemble de nos spécialités.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Sophie BOURJAC  
Pharmacien Responsable